



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteu
belge***22113694***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 SEP. 2022DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0413 672 534****Nom**(en entier) : **FIRMENICH BELGIUM**(en abrégé) : **FIRBELL**Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **AVENUE JEAN ETIENNE LENOIR 9 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE****Objet de l'acte : Nomination de commissaire**

EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JUILLET 2022

L'assemblée se reconnaît valablement constituée et se déclare apte à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de représentant permanent du commissaire KPMG Réviseurs d'Entreprises

Délibération :

1. L'organe d'administration a pris connaissance du fait que la société KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL commissaire de Firmenich Belgium SA a décidé de remplacer Dominic Rousselle par Xavier Nys, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent avec effet immédiat.

Olivier Burlet
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).